



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037027

HAL Id: hceres-02037027

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037027>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
N° demande : S3100018487
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

Cette licence mention « Droit » forme les étudiants aux matières juridiques fondamentales, tout en leur offrant la possibilité de suivre des enseignements d'initiation à d'autres disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, langues, informatique). Construite de façon à permettre aux étudiants de s'orienter de manière progressive (en leur laissant au fur et à mesure de leur avancée dans le cursus un choix de plus en plus important des unités d'enseignements qu'ils souhaitent suivre), cette licence offre de multiples débouchés, notamment en permettant aux étudiants d'accéder à de nombreuses spécialités de masters.

Les étudiants sont aidés dans leur choix par la possibilité d'effectuer un stage dès la première année (par le biais de conventions négociées par l'UFR) et par l'organisation de rencontres avec les professionnels du droit.

Les points les plus forts :

1-	Structure des enseignements permettant une orientation progressive des étudiants.
2-	Aspects professionnalisants (stages, rencontres avec des professionnels, projet professionnel étudiant).
3-	Mise en place de plusieurs dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, enseignants référents, réduction des effectifs en travaux dirigés, ...).

Les points les plus faibles :

1-	Très peu de non juristes dans l'équipe pédagogique telle qu'elle est présentée dans le dossier.
2-	
3-	

Recommandations :

Il conviendrait, peut-être, d'élargir l'équipe pédagogique à des enseignants non juristes, ainsi qu'à de plus nombreux professionnels extérieurs.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A+